

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandant de la gendarmerie
outre-mer

Décision n° 29484 du 2 juillet 2018 portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »

NOR : INTJ1815031S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;
Vu la décision n° 60136 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727074S),

Décide:

Article 1^{er}

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2018 :
Florent Franky NIGEND : 145 660 NLS : 8 004 016

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.
Fait le 2 juillet 2018.

*Le général de corps d'armée,
commandant la gendarmerie outre-mer,*
L. LUCAS